

walt.

All Inclusive

Améliorer l'intégration du handicap



Vous vous engagez en faveur des jeunes et des familles en facilitant une plus grande **intégration des personnes en situation de handicap dans votre CFA**. Le projet All Inclusive, cofinancé par l'Agefiph, est là pour vous y accompagner.

La Loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel fixant la nomination d'un référent handicap et l'accessibilité des CFA, ce projet soutient cette impulsion en apportant un contenu informatif, des compétences techniques, juridiques, inclusives et pédagogiques aux établissements leur permettant de répondre aux exigences de la loi.



Le saviez-vous ?

Aujourd'hui **80% des travailleurs en situation de handicap** ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat contre 56% de la population.
(Handicap.gouv.fr décembre 2020)

57% des consommateurs considèrent que la priorité d'une entreprise doit être la recherche de sens et la contribution positive sur les enjeux de la société.
(Étude CSA mai 2020)



All Inclusive un projet à 360°.



Faire connaître

Lever l'autocensure des jeunes en situation de handicap dans le choix de leur orientation.

Promouvoir les métiers méconnus auprès des jeunes en situation de handicap et de leurs parents.



Renforcer

Accompagner les formateurs vers une pédagogie inclusive et une meilleure compréhension des troubles des apprentissages.
(2 journées)

Accompagner les référents handicap dans leur mission d'accueil et d'évaluation des besoins des jeunes en situation de handicap en lien avec les missions fixées par le référentiel.
(2 journées)



Valoriser

Favoriser une insertion durable en transmettant les bonnes pratiques de la pédagogie inclusive à l'entreprise pour faciliter la sécurisation du parcours de l'apprenant.

Promouvoir les CFA engagés sur la plateforme **walt.community**
(près d'un million de visiteurs/an) et sur les réseaux sociaux (plus de 60 000 abonnés).

All Inclusive pour des CFA engagés



All Inclusive
conçu pour votre établissement.



Répondre aux critères de certification de votre CFA

La Certification Qualiopi oblige les CFA à s'engager dans la voie de l'inclusion du handicap et à rendre l'ensemble des formations accessibles. Qualiopi est une certification qualité qui sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les organismes de formations qui souhaitent obtenir des fonds de financement publics ou mutualisés.



Participer à la diversité des alternants de votre CFA et accroître votre sourcing

L'apprentissage est accessible sans restriction d'âge pour les personnes en situation de handicap. Il peut donc également constituer une solution pour des adultes en reconversion professionnelle du fait de leur pathologie.



Répondre aux obligations de France compétences

Les organismes certificateurs doivent prendre en compte les situations de handicap, de l'accessibilité et de la conception universelle dans les référentiels de certification professionnelle. Répondre à cette exigence est une valeur ajoutée pour votre CFA.



Être soutenu financièrement

Le décret du 26 novembre 2020 majore de 50% le niveau de prise en charge des coûts contrats d'apprentissage des personnes en situation de handicaps, dans la limite de 4 000 euros, depuis le 1^{er} janvier 2021. De plus l'Agefiph (*entreprises privées*) ou le Fiphfp (*entreprises publiques*) apporte une aide financière au contrat d'apprentissage, aux aménagements techniques, aux aménagements pédagogiques...



Intégrer une dynamique collaborative

Cette pédagogie innovante et inclusive s'adresse aux formateurs, aux responsables pédagogiques, aux référents handicap et au personnel administratif.



Etre force de proposition pour vos entreprises

De nombreux handicaps sont porteurs de compétences insoupçonnées et recherchées par les entreprises (*hypervigilance, hyperconcentration, rigueur, respect de la confidentialité, créativité...*).

Avec All Inclusive, vous leur permettez de pouvoir recruter des personnes en situation de handicap, formées à leurs métiers et de respecter leur obligation légale de 6% de travailleurs en situation de handicap.



All Inclusive pour des CFA engagés



All Inclusive renforcer les compétences de vos équipes.

Co-financé par l'Agefiph, cette partie du projet vise à acquérir les compétences nécessaires pour analyser les besoins pédagogiques particuliers des personnes en situation de handicap et construire des réponses à ces besoins.



Bénéfices.

Ce renforcement est adapté aux difficultés d'apprentissage des jeunes en situation de handicap sans pour autant les stigmatiser puisqu'elle est délivrée à tous sans distinction.

En dotant vos enseignants et vos référents handicap de compétences spécifiques liées à la métacognition, la pédagogie inclusive et l'ergonomie, c'est tous les apprenants du centre qui bénéficieront de cette innovation pédagogique.

Par l'intermédiaire de vos référents handicap, véritables ambassadeurs des méthodes d'enseignement innovantes et inclusives, les entreprises bénéficient également de conseils avisés facilitant la continuité pédagogique en milieu professionnel.

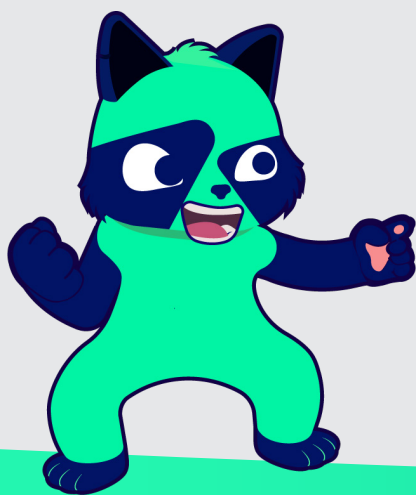
En engageant vos personnels dans la démarche « All Inclusive », vous bénéficiez de moyens pédagogiques innovants, ce qui aura des conséquences positives sur votre image et votre attractivité auprès des jeunes et des entreprises.

En partenariat avec

innov'hand

S'inscrire

walt-asso.fr



1000 formateurs
enseignants

200 référents
handicap



En distanciel, l'accompagnement se déroule sur 2 jours non consécutifs (couple de dates à choisir selon les propositions d'un calendrier établi) soit 14 heures au total.



Date d'ouverture
des sessions

• 1^{er} septembre 2021

Date de fin
des sessions

• 31 décembre 2023



INNOVATION
& RECHERCHE

Projet soutenu par

agefiph